Elections Législatives du 30 Juin 1968

1re Circonscription du Calvados

Union pour la Défense de la République

UN ACTE DÉCISIF

Electrices, Electeurs,

Dimanche dernier, 34.301 d'entre vous, soit 49% des suffrages de notre circonscription, ont choisi l'Union pour la Défense de la République

contre l'anarchie, le désordre et la violence,

pour la légalité républicaine et les libertés.

Conscients de l'enjeu, vous vous êtes prononcés avec le souci de l'intérêt national. Soyez-en sincèrement remerciés.

DIMANCHE PROCHAIN, TOUT SE DÉCIDERA DANS LA CLARTÉ.

En face de nous :

- **les communistes et leurs alliés** qui, incapables de définir une politique commune, ne parviennent à s'entendre que pour une combinaison électorale. Leur succès conduirait inéluctablement à l'oppression et au marasme.

- **M. NOLOT et ses amis** qui, prétendant que tout danger de subversion est écarté, se leurrent gravement et risquent d'égarer les électeurs à l'heure du choix.

DÈS LORS, LA VOIE EST TRACÉE.

Rien ne peut être sauvé sans une majorité large et résolue, qui seule peut :

- Surmonter les difficultés nées de la crise actuelle.
- Relancer l'expansion et préserver l'emploi.
- Réaliser, avec la participation des intéressés, les réformes nécessaires dans tous les domaines.

Tous ceux qui mesurent la gravité de la situation s'uniront dimanche prochain pour défendre la République, les libertés et le progrès.

Dr Henri-François BUOT

Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de Guerre 39-40
Ancien Déporté Résistant
Ancien Maire-Adjoint de la Ville de Caen
Conseiller Général de Caen-Est
Député Sortant

Remplaçant éventuel :

Lucien NELLE

Maître-Assistant
en Sciences Economiques
à l'Université de Caen

IMP. MALHERBE - CAEN